



Cemafruid
L'expertise de la chaîne du froid

ATTESTATION DE CAPACITE

DELIVRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R.543-106
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT N°25397

Conformément à l'article R.543-106 du code de l'environnement, le Cemafruid, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 août 2008, atteste que l'opérateur :

MESSINA FROID

10 Rue Des Terrasses Fleuries - 20090 AJACCIO

(SIRET n°79057882700012)



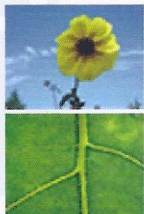
dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités suivantes :

CATEGORIE I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du 13/03/2013.

Fait à Antony,

Le : 13/03/2013



Cemafruid SNC **Gérald CAVALIER**
5 avenue des Prés
94266 FRESNES CEDEX
Tél. +33 1 49 84 84 84 **Gérant**
SIRET 432 511 897 00048 - APE 82907

Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier à tout moment la validité de cette attestation, consulter la liste des opérateurs attestés sur www.datafluides.fr